LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

PHOTOGRAPHEZ-LES! C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.



Faites l'inventaire de tous vos objets de valeur et prenez-les en photographie.

Ce procédé facilite votre déclaration de vol dans votre brigade de gendarmerie locale et l'identification d'un objet comme étant le vôtre en cas de découverte. Sachez que chaque année de très nombreux objets volés sont détruits, faute d'avoir pu identifier le légitime propriétaire.



Soyez acteur de votre sécurité

Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

